















R-1.2 Classification CACES®
V.2 Applicable au 24/06/19

Classification des CACES®

R482 - Engin de chantier	 Cat.A	 Cat.B1	 Cat.B2	 Cat.B3	 Cat.C1	 Cat.C2	 Cat.C3	 Cat.D	 Cat.E	 Cat.F	Cat.G	
	Engin compact, limité à cette liste (pelle hydraulique, à chenille ou sur pneumatique, Chargeuse, pelleuse, moto-basculateurs, compacteur ≤ 6t) ; tracteur agricole ≤ 100 cv)	Engins d'extraction et/ou chargement à déplacement séquentiel (Pelle hydraulique, à chenilles ou sur pneumatique > 12t, pelle multifonction)	Engins de sondage ou de forage à déplacement séquentiel (machines automotrices de sondage ou de forage)	Engins Rail-route à déplacement séquentiel (Pelle hydraulique Rail-Route)	Engin à déplacement alternatif (Chargeuse ou Chargeuse-pelleuse sur pneumatique de masse > 6t)	Engins de réglage à déplacement alternatif (Bouteur, Chargeuse à chenille de masse > 6t).	Engin de nivellement à déplacement alternatif (Niveleuse automotrice)	Engins de compactage (Compacteur à cylindre à pneumatique ou mixtes de masse > 6t ; compacteur à pieds dameurs de masse > 6t)	Engins de transport (Tombereau, rigides ou articulés ; moto-basculateurs de masse > 6t ; Cv ; Tracteur agricole >100 Cv)	Chariot de manutention tout terrain (Chariot de manutention tout-terrain à conducteur porté, à mât ou à flèche télescopique)	Conduite hors-production des engins (A à F)	

R489 - Chariots Manutention	 Cat.1A	 Cat.1B	 Cat.2A	 Cat.2B
	Transpalette à conducteur porté. Préparateur de commande sans élévation du poste de conduite (levée ≤ à 1.20m)	Gerbeur à conducteur porté. (Hauteur de levée > 1.2 m) Chariot équipé d'un mât fixe et muni de bras de fourche, pouvant élever une charge à hauteur suffisante pour permettre son gerbage et son dégerbage, ou son stockage et son déstockage en casier.	Chariots à plateau porteur (Capacité de traction ≤ 2t)	Chariots tracteur industriel (Capacité de traction ≤ 25t)
	 Cat.3	 Cat.4	 Cat.5	 Cat.6
	Chariot élévateur frontaux en porte-à-faux (Capacité nominale ≤ 6 t)	Chariot élévateur frontaux en porte-à-faux (Capacité nominale > 6 t)	Chariot élévateur à mat rétractable (Chariot élévateur gerbeur à longerons porteurs pour lequel la charge peut être amenée en porte-à-faux par avancement du mât).	Chariot élévateur à poste de conduite élévable (Hauteur de plancher > 1.2m) Chariot élévateur gerbeur dont le poste de conduite s'élève avec l'organe porteur de charge à une hauteur de plancher > 1.2m)
	Cat.7 Conduite hors-production des chariots de toutes les catégories			

R486 - Nacelle	 Type 1	 Type 3	 Type 1	 Type 3
	Groupe A—Élévation Verticale		Groupe B—Élévation Multidirectionnelle	
	Groupe A : PEMP dont la projection verticale du centre de la surface de la plate-forme se trouve toujours à l'intérieur des lignes de renversement, dans toutes les configurations de la plate-forme et jusqu'à l'inclinaison maximale du châssis spécifiée par le fabricant (élévation verticale)		Groupe B : toutes les autres PEMP (élévation multidirectionnelle).	
Groupe C Conduite hors-production des chariots de toutes les catégories				

R485 - Chariots manutention conducteur accompagnant	 Cat.1	 Cat.2	 Cat.1	 Cat.2
	Gerbeur automoteur à conducteur accompagnant (1.2m < hauteur de levée ≤ à 2.5m)	Gerbeur automoteur à conducteur accompagnant (hauteur de levée > à 2.5m)	Gerbeur automoteur à conducteur accompagnant (1.2m < hauteur de levée ≤ à 2.5m)	Gerbeur automoteur à conducteur accompagnant (hauteur de levée > à 2.5m)